



---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 19 février 2015**

---

**1. AFFAIRES GÉNÉRALES (Raymond Bron)**

**Personnel**

Comme annoncé en décembre, la Municipalité a engagé M. Antonio Manuel Da Costa Ribeiro (taux d'activité 100%, contrat de durée maximale, fin du contrat le 30 avril 2015 au plus tard).

L'Exécutif se penchera sur l'aspect structurel de l'organisation du service de la voirie au cours du printemps.

L'évaluation de l'ampleur des tâches sera au cœur de la réflexion; elle permettra de définir l'opportunité et le profil d'un engagement définitif.

**Cugy FR**

Depuis deux ans, des relations se sont nouées entre les Exécutifs des communes vaudoise et fribourgeoise de Cugy.

Au-delà des liens amicaux qui se créent lors de rencontres conviviales, la découverte de lieux inconnus, de pratiques différentes et l'échange de solutions diverses apportés à des problèmes identiques enrichissent indiscutablement le travail d'une Municipalité.

La rencontre annuelle 2015 a eu lieu à Cugy/VD le 6 février dernier ; elle a été l'occasion de faire découvrir à nos homologues le collège de la Combe et son chœur d'enfants, la chèvrerie de la rue du Village et la réfection du Moulin, avant que ne soit dégusté, au carnotzet de la commune, notre plat « national » : le papet vaudois.

**Projet de centre sportif de Malley et incidences sur le calendrier**

La presse s'est faite l'écho du projet de rénovation de la patinoire intercommunale de Malley et de la construction, entre autres, d'un centre aquatique sur le même site. Vous avez été plusieurs à venir vous informer au cours de l'une des soirées organisées par Lausanne Région la semaine dernière à Beaulieu.

L'adhésion à une convention réglant les participations aux frais de fonctionnement de ce centre sportif régional vous sera soumise par voie de préavis.

Le délai étant fixé au 30 juin, un problème de calendrier s'est posé : d'une part, la prochaine séance de votre Conseil, fixée au 30 avril ne permettait pas de soumettre le préavis dans le délai requis de 6 semaines, d'autre part, la séance du 25 juin devrait, dans toute la mesure du possible être consacrée aux seuls rapport de gestion et présentation des comptes 2014.

Dès lors, d'entente avec votre Président, nous avons sollicité le déplacement de la séance du 30 avril au jeudi 28 mai.

Ce déplacement permettra aussi de traiter avec davantage de sérénité le préavis no 39/2015, les soumissions étant alors rentrées et analysées, ce qui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, n'est pas le cas aujourd'hui.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de retirer de l'ordre du jour de ce soir son préavis, malgré les éclaircissements donnés à vos commissions et qui auraient permis la discussion.

## **2. ASICE (Jean-Pierre Sterchi)**

### **Composition du Conseil intercommunal**

La Municipalité de Froideville devant répondre à une motion de sa Commission de gestion a adressé un courrier aux trois autres Municipalités. Le contenu de cette motion porte, d'une part, sur la représentativité des organes délibérants au sein du Conseil intercommunal de l'ASICE jugée trop faible et, d'autre part, sur la demande d'envisager une gestion de tous les bâtiments scolaires des quatre communes par l'ASICE.

La Municipalité de Cugy est favorable à une augmentation de la représentativité des Conseils communaux. Cet avis est d'ailleurs également celui de notre Commission de gestion qui, dans son rapport relatif à l'exercice 2013, a formulé un vœu relatif à cet aspect allant dans le sens d'une augmentation du nombre de représentants des organes délibérants.

Le Codir de l'ASICE va s'atteler à faire avancer ce dossier qui va nécessiter une modification des statuts de l'Association. L'aboutissement des démarches correspondra vraisemblablement au démarrage de la nouvelle législature.

En revanche, le deuxième volet concernant la gestion centralisée de nos bâtiments scolaires n'obtient pas notre approbation et ni celle de nos voisins de Morrens et de Bretigny.

## **3. DÉCHETS (Roland Karlen)**

### **Déchetterie et ordures ménagères**

L'année 2014, qui a été la première année d'utilisation de nos barrières d'entrées de notre déchetterie, nous permet de diffuser les chiffres suivants :

- 27`987 passages, dont 486 pour les habitants de Montheron ont été identifiés;
- le samedi est le jour de plus grande fréquentation ;
- pour un seul samedi de printemps, nous avons enregistré 385 passages, ce qui représente une moyenne d'un véhicule toutes les 53 secondes !

### **Déchets**

Sur un total de 858,92 tonnes de déchets récoltés en 2014, ce sont 532,92 tonnes qui le sont en déchetterie et 325,66 tonnes par le biais des ordures ménagères.

Le poids moyen des ordures ménagères au porte à porte par habitant et par semaine est en légère augmentation à 2,772 kg pour 2014 contre 2,109 en 2013. Il est bon de rappeler qu'avant l'introduction de la taxe au sac, cette moyenne était de 4,253 kg par habitant et par semaine.

Grâce à un tri de qualité sur 15 produits recyclés valorisables, nous avons pu toucher une rétrocession d'environ Fr. 19'000.-.

Pour 2015, les perspectives de rétrocession pour certains produits d'exportation, tels le fer, le papier et le carton, sont pénalisées par la baisse de l'euro. Les premières livraisons accusent une baisse de rétrocession de 15 à 20%.

La Municipalité